

## ARRETE N° 02/2023 : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'ECO FOURRIERE LE LUNDI 02 OCTOBRE DE 11H30 à 15h00.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

**CONSIDERANT** l'organisation d'un événement au sein des locaux de la fourrière nécessitant la présence de l'ensemble des agents et l'interruption momentanée de l'accueil du public ;

Nous, Daniel LEVEL, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

## ARRETONS

**ARTICLE 1** : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera ouverte, le lundi 02 octobre 2023 selon les horaires suivants :

- Le matin : de 09h00 à 11h30 ;
- L'après-midi : de 15h à 18h00.

**ARTICLE 2**: Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déféré auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 2 9 SEP. 2023

Transmis en Préfecture et affiché le 2 9 SEP. 2023

**Pour Extrait Conforme** 

**Daniel LEVEL** 

Président du Syndicat Intercommunal